

**28 rue Gabriel Péri
63000 Clermont-Ferrand
tel : 04 73 31 38 01
[contact@solidaires-
auvergne.org](mailto:contact@solidaires-auvergne.org)**

Communiqué

Non aux licenciements de 3 élus SUD à la Croix marine

Depuis 2 mois, Pascale, Christine et Hugo, représentants du syndicat SUD Santé Sociaux sont sous le coup d'une procédure de licenciement enclenchée par la direction de la Croix Marine, entreprise de 350 salariés dont la vocation devrait être la solidarité et l'entraide.

Mais quel est le crime de ces 3 syndicalistes ? Tout simplement être des militants actifs qui expriment leurs désaccords et leur résistance face aux orientations, réorganisations et restructurations en cours. Depuis de nombreuses années, le CHSCT de la Croix-Marine et les représentants SUD dénoncent en vain une ambiance de travail déplorable ou mal être et souffrance sont le quotidien des salariés mais la direction persiste dans son refus de travailler à l'amélioration des conditions de travail de ses salariés.

Pratiquant la politique de l'autruche les responsables de cette entreprise ont décidé de faire porter le chapeau de leur incurie sur les représentants SUD.

Les griefs avancés sont de véritables affabulations et ont été montés de toute pièce. Les faits reprochés relèvent uniquement de l'exercice normal des mandats syndicaux.

- Le 23 octobre, la réponse du personnel ne s'est pas faite attendre!! 80% des salariés étaient en grève pour exprimer leur indignation et leur exigence d'abandon des procédures de licenciement.

- Le 30 octobre, à l'appel de SUD et de la CGT avec le soutien de FO, plus de 100 personnes se sont rassemblées toute la matinée devant le siège lors des entretiens préalables à licenciement.

- Le 9 novembre, sans pudeur aucune et dans un contexte de tensions sociales, la direction de l'entreprise fêtait les 70 ans dans des salons VIP. A nouveau, les organisations syndicales et leurs unions départementales ont tenu à exprimer leur indignation et leur dégoût face à l'attitude inqualifiable de la direction de la Croix Marine.

Nos 3 camarades, très affectés par cette décision inique sont en attente de la décision de l'inspection du travail qui doit rendre un avis sur le bien-fondé des licenciements.

Nous avons demandé au préfet du Puy de Dôme la tenue d'une table ronde, sous son autorité, associant les financeurs institutionnels, les organisations syndicales et la direction de l'entreprise ainsi que la médecine du travail afin de trouver une solution d'apaisement.

En préalable, nous exigeons l'abandon des procédures de licenciement.

Nous sommes convaincus que les remises en cause du code du travail, les ordonnances Macron créent un sentiment d'impunité et d'arrogance chez certains employeurs. Notons à ce titre que l'ITSRA, une structure de formation de travailleurs sociaux, située elle aussi à Clermont-Fd, pratique la même politique répressive et antisyndicale. Après une militante SUD licenciée l'an dernier, c'est le tour de militants CGT d'être en but à la répression.